nette qui se résorbe pendant la période d'accroissement des grains de pollen. Lorsque ceux-ci sont définitivement constitués, la déhiscence de l'anthère se fait par deux fentes longitudinales et, dans chaque loge, les petites cavités contenant chacune une tétrade constituent autant d'alvéoles. Cette déhiscence est assurée par le fonctionnement d'une assise fibreuse sous-épidermique particulièrement nette.

Cette disposition si curieuse des anthères ne paraît pas être un fait isolé chez les Anonacées, car, après l'avoir rencontrée chez le *Xylopia æthiopica* A. Rich. du groupe des Anonées, nous avons eu l'occasion de la retrouver chez un *Monodora* appartenant à une autre section de la même famille. Nous nous proposons, dans un travail plus étendu, d'étudier à ce point de vue les différents types d'anthères de la famille des Anonacées.

Un nouvel arbre à suif du Zanguebar (Allanblackia Sacleuxii),

par Henri Hua.

(Laboratoire de M. le professeur Bureau.)

En 1892, le R. P. Sacleux avait envoyé du Zanguebar de gros fruits oblongs, épais, à base presque plane marquée de cinq sillons plus ou moins nets, à sommet en cône surbaissé couronné par le stigmate sessile, large, pelté, à cinq festons dont les sinus correspondent aux lignes d'insertion des placentas, auxquelles répondent aussi les sillons de la base. La surface de ces fruits, d'ailleurs sans accidents, a un aspect furfuracé rappelant ce qu'on voit sur les fruits de *Pentadesma* conservés dans les collections du Muséum.

Les parois épaisses, charnues, laissant écouler à la moindre incision un suc résineux jaune, sont très lisses à l'intérieur, marquées par la pression des graines. Elles envoient vers l'intérieur du fruit des cloisons relativement minces se joignant au milieu par leurs bords épaissis, et divisant ainsi la cavité en cinq loges. Chacune de ces loges contient, sur deux rangs et fixées aux cloisons, de sept à douze grosses graines de 2 cent. 5 à 3 centimètres de diamètre, pyramidales ou cuboïdes par pression réciproque, et garnies au sommet, correspondant à la chalaze, d'un arille charnu, épais d'un centimètre environ en ce point, et qui s'étend, avec une moindre épaisseur, sur toute la région funiculaire, jusqu'au bord même du micropyle dirigé vers la base du fruit. D'une couleur rose carminée tendre sur le frais (R. P. Sacleux), cet arille prend sur les graines sèches un ton brique clair et devient friable; sur la plupart des graines envoyées séparées du fruit, il est plus ou moins détruit, sa position étant marquée par une large bande rougeâtre et mate, s'étendant du micropyle

à la chalaze; toute la surface libre de la graine est au contraire comme vernie par la résine et sa couleur en est jaune d'ocre : de grosses veines, au nombre de 7 à 9, partant de la chalaze, se ramifient en s'étendant vers la région micropylaire.

Si j'ai cru devoir donner de l'extérieur de ces graines une description aussi détaillée, c'est à cause de l'intérêt offert par leur contenu. Le tégument crustacé, épais de 2 millimètres environ, renferme une grosse masse globuleuse qui représente tout l'embryon, comme il arrive souvent chez les Guttifères, et dont les tissus sont bourrés d'une graisse qui pourrait devenir l'objet d'une exploitation fructueuse.

« Dans le Ngourou et l'Oukami, dit le Père Sacleux, la graisse est appelée *kagné* (prononcez *gné* comme dans *gagné*) ou *kanyé*[1]. On l'obtient par décoction dans l'eau des graines concassées au mortier. Cette graisse a un peu l'aspect de la stéarine; elle est blanche comme elle, plus friable, solide à la température ordinaire, quoique très fusible. Dans le pays, on la vend sous la forme de gâteaux de 0 m. 15 à 0 m. 20 de diamètre, de la forme du fond des marmites en terre dans lesquelles on la laisse reposer et figer. Elle a quelques emplois dans la médecine des indigènes, mais elle sert surtout à la cuisine et un peu à l'éclairage. Nous-mêmes nous l'employons souvent pour la préparation de nos aliments dans les stations de l'intérieur du continent.

« Pour ma part, je préfère cette graisse à l'huile, et je trouve qu'elle rappelle un peu le saindoux.

« Presque toute cette graisse est consommée dans les régions de production. Il est rare qu'il en parvienne jusqu'à la côte. »

Très différents des fruits du *Pentadesma,* tant par leurs graines arillées et leur forme générale que par la persistance du stigmate sessile et l'insertion du pédoncule, qui ici est nettement circulaire et sans interposition de parties persistantes, les fruits qui nous occupent, accompagnés dans l'envoi du R. P. Sacleux d'un rameau avec deux feuilles, avaient été provisoirement rapportés à l'*Allanblackia floribunda,* Guttifère de l'Afrique occidentale décrite par Oliver (*Journ. of Linn. Soc.,* X [1886], p. 42), et dont on ne connaît pas le fruit jusqu'ici. La forme générale, le stigmate pelté sessile, rappellent en effet d'une manière frappante l'aspect amplifié de l'ovaire d'*Allanblackia* figuré dans les *Icones d'Hooker,* n. 1004. Je ne puis parler

[1] Remarquons l'analogie de ce nom avec celui de *Kanya*, donné au Sénégal, d'après M. Heckel (*Bull. de la Soc. de géog. de Marseille,* t. XIII [1889], p. 321), au beurre végétal tiré de la graine d'une autre Guttifère, le *Pentadesma butyracea.* Je ferai d'ailleurs observer que l'échantillon de beurre de Kanya en pain, cité par le même auteur comme existant à la Faculté de Médecine de Lyon, porte la mention : « *Sorte de suif végétal de Zanzibar, envoyé par le Dr Kirk,* etc. » et pourrait bien provenir de la plante qui nous occupe, qui est un *Allanblackia.*

par moi-même des fleurs femelles de cette espèce, tous les échantillons de divers collecteurs possédés par le Muséum portant des fleurs mâles.

Récemment le R. P. Sacleux a pu se procurer des rameaux florifères mâles et femelles de la plante qui nous occupe, et nous avons pu nous assurer qu'elle appartient bien au genre *Allanblackia*, dont elle est une espèce particulière que je dédierai au zélé collecteur qui a enrichi les collections du Muséum d'un bel herbier du Zanguebar, qui promet de s'enrichir encore. En voici la diagnose :

Allanblackia Sacleuxii sp. n. — Floribus quam *A. floribundæ* flores majoribus. *Masculorum staminalibus phalangibus*, 8-10 mm. longis, quam petala duplo brevioribus, crassis, fungiformibus, paululum incurvis, apice dilatato undique antherifero, antheris fere sessilibus junioribus subglobosis, birimosis; *disco* centrali stellato, lobis linearibus sulcatis. *Femineorum perianthio* mox refracto denique caduco, *disco* e 5 lobis crassiusculis cum petalis alternantibus constante, *staminibus* interdum 1-2, petalis oppositis, filamento filiformi brevissimo, raro antheriferie; *ovario* crasso conico, sub-5-loculare; placentis 5 in medio coalescentibus, utrinque ovulis 5-6 fere anatropis, micropyle infero, instructis; *stigmate* sessili peltato 5-sinuato.

Fructu amplo, oblongo, circa 15-18 cm. longo, 10-11 crasso, placentis approximatis quasi 5-loculare; quoque loculo 7-12 semina continente; *seminibus* cuboïdeis, arillo carnoso in funiculo et chalaza instructis, testa crustacea venosa, embryone crassissimo, acotyledoneo, oleoso. — *Arbor* altissima, *cortice* resinifero; *foliis* oblongis vel obovatis, acumine apiculato, marginibus revolutis, ad basim acutis, breviter petiolatis; costa subtus prominula, supra subcanaliculata, nervis crebrissimis utrinque patentibus, pagina superiore nitida viridi, inferiore pallida vel interdum (in sicco?) rosea.

Ngourou (Zanguebar). *R. P. Sacleux* n. 1866; fleuri en mai-juin 1894.

Nom indigène : *M'sambou*, au Ngnourou et dans l'Oukami.

C'est un arbre élevé, de la taille de nos Marronniers d'Inde, rappelant un peu, comme aspect général, un Magnolia, à cause de ses feuilles oblongues, très entières, un peu coriaces et d'un vert luisant. Le tronc peut avoir de 50 à 60 centimètres de diamètre.

Les inflorescences sont, comme chez *A. floribunda*, des grappes feuillées ayant pour éléments des fleurs très longuement pédonculées, soit isolées, soit groupées en cymes 2-4 flores. Après la floraison, le rachis se continue en rameau feuillé.

Les différences les plus saillantes séparant l'*A. Sacleuxii* de l'*A. floribunda* Oliv. sont une ampleur plus grande du périanthe, surtout des pétales, qui, d'après les renseignements du collecteur, sont blancs veinés (ou lavés?) de carmin, toutes les parties intérieures étant carminées; la présence d'anthères tout autour du sommet dilaté des phalanges staminales dans la fleur mâle, alors que l'*A. floribunda* n'en a pas en arrière, le dos des phalanges y étant soudé à une sorte de palette spatulée absolument lisse; enfin la

moindre complication du disque central de la fleur mâle dont les lobes, beaucoup plus étroits et moins épais, sont presque lisses, à peine sillonnés sur leur ligne médiane. Dans l'espèce d'Oliver, au contraire, ces lobes sont très épais et comme godronés de chaque côté du sillon médian : et ce n'est pas une apparence due à la dessiccation comme semble le croire Vesque dans sa Monographie des Guttifères (DC. *Monog. phanerogamarum*, VIII, p. 251). Grâce à d'excellents matériaux dans l'alcool rapportés par M. Lecomte, j'ai pu m'assurer de la vraie forme de ce disque, dont chaque lobe ainsi compliqué va s'appuyer, après être passé entre les phalanges staminales, contre un talon squamiforme lisse ressemblant absolument à la palette spatulée plus interne sur laquelle s'appuie chaque phalange staminale. Cette palette semble appartenir au disque, et ce serait à cause d'un moins grand développement du disque dans son ensemble que, cette partie s'étendant moins haut sur la phalange staminale de l'*A. Sacleuxii*, les anthères se présentent aussi bien en arrière qu'en avant du pédoncule commun.

Enfin les placentas pariétaux s'avancent chez notre plante jusqu'au milieu de l'ovaire, qui paraît ainsi avoir cinq loges, alors que l'*Allanblackia* est décrit comme ayant un ovaire uniloculaire. En réalité, il n'y a qu'un développement plus grand de placentas ayant exactement la forme représentée sur la coupe d'ovaire d'*A. floribunda* figurée dans *Hookers Icones*, pl. 1004, où l'on voit les placentas à bords libres dilatés s'avancer vers le milieu de l'ovaire sans y atteindre[1]. Les ovules occupent sur ces placentas exactement la même position chez *A. Sacleuxii* que chez *A. floribunda.*

Notre plante est bien un *Allanblackia.*

Les fruits et les feuilles rappellant singulièrement la description du *Stearodendron Stuhlmannii*, genre récemment créé par Engler (*Notizblatt des Kgl. Bot. Gart. und Mus. zu Berlin*, n. 2, juin 1894, p. 42-44, et *Die Pflanzenwelt Ost-Afrikas*, C, p. 275) pour un arbre à suif appelé *Msambo* dans l'Ouçambara, et, d'autre part, les renseignements du R. P. Sacleux, aussi bien que le nom indigène de *Msambou*, cité par lui, militant en faveur d'une identification des deux plantes; il paraît que le genre *Stearodendron* doive rentrer dans le genre *Allanblackia.*

Si je donne à la plante que j'ai entre les mains le nom spécifique *Sacleuxii* au lieu de *Stuhlmannii*, c'est à cause des petites différences observées dans la taille du fruit et dans le nombre des graines contenues dans

[1] Il est bon d'observer que la description du *Genera Plantarum* de Bentham et Hooker (I, p. 980), «*placentis 5 parum prominentibus*» ne donne pas une aussi bonne idée de la réalité que la description originale d'Oliver (*J. of Linn. Soc.*, X, p. 42) «*placentis 5 multiovulatis, prominulis haud coalitis.*» Pour avoir ce qui se voit chez *A. Sacleuxii*, il suffit de supprimer l'adverbe *haud* dans cette dernière phrase.

chaque loge : soit dans le fruit mûr, soit dans l'ovaire jeune que j'ai ouverts, je n'ai pas vu plus de 12 semences par loge. Engler en citant jusqu'à 20-24, c'est-à-dire le double, il y a peut-être l'indication d'une espèce distincte, bien que très voisine.

Quoi qu'il en soit, grâce au R. P. Sacleux, nous pouvons étendre les notions que nous avions sur les *Allanblackia*, dont l'aire géographique se trouve passer d'une côte à l'autre de l'Afrique tropicale. D'autre part, la coalescence des placentas au milieu de l'ovaire chez l'*A. Sacleuxii*, rend ce genre moins aberrant en le rapprochant des autres plantes de la famille des Guttifères. Enfin, nous voyons dans les arbres de ce genre des végétaux utiles au premier chef dans ces régions, et peut-être utilisables plus tard pour l'exportation.

C'est à nos voyageurs de vérifier si une partie du beurre végétal de l'Ouest africain ne viendrait pas aussi des graines de l'*Allanblackia floribunda*, dont les fruits, à ma connaissance, sont encore à trouver pour les Européens.

Sur un gisement de Hornblende basaltique à Beni-Saf (Oran),

par M. L. Gentil.

(Laboratoire de M. A. Lacroix.)

J'ai récemment découvert aux environs immédiats de Beni-Saf, en Algérie, un gisement de *hornblende basaltique* qui, par la richesse de forme et le bel état de conservation de ses cristaux, mérite d'être signalé et décrit.

Ce gisement se trouve à 4 kilomètres à l'est du village, dans l'escarpement abrupt de la falaise qui limite le petit plateau de Charaïf, au-dessus du moulin de Tinikrent. Il se trouve en relation avec des coulées et des tufs basaltiques dont l'étude détaillée sera faite ultérieurement.

Les cristaux se rencontrent surtout dans la partie superficielle, scoriacée, d'une coulée de basalte, presque horizontale, et dans les tufs volcaniques qui lui sont superposés.

Le gisement est très difficilement accessible. La falaise atteint 160 mètres au-dessus du niveau de la mer en cet endroit. Elle est de plus très escarpée, à tel point que j'ai eu les plus grandes peines pour recueillir un certain nombre de cristaux bien conservés dont l'étude fait l'objet de la présente note.

Le gisement est assez riche. Les cristaux sont enclavés dans les scories ou empâtés dans les tufs. En ce dernier cas, surtout, ils peuvent être très bien nettoyés et présenter des faces plus ou moins brillantes. Ceux des scories sont souvent très difficiles à dégager ; beaucoup gardent une pellicule superficielle de leur gangue qui les rend absolument ternes. Il y a cependant